

NOUVEAUX ÉLUS AU CSE - SSCT

Public visé : Salariés d'entreprise



Présentiel



Distanciel



Blended-learning



E-learning

Pré-requis :

Aucun

FORMACODE 33029

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement interne du Comité Social et Economique [CSE]
- Énumérer les moyens et les missions du CSE
- Assimiler les principes de prévention des risques en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Réaliser efficacement des enquêtes en cas matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Appliquer correctement le rôle lié aux Activités Socio-Culturelles du CSE
- Utiliser et gérer à bon escient les budgets du CSE

35
Heures

● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

LA MISE EN PLACE D'UN CSE

- Dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- Dans les entreprises de 50 salariés et plus
- Les établissements
- Électorat/ éligibilité/protocole d'accord pré-électoral/ UES

LE FONCTIONNEMENT D'UN CSE

- Les moyens du CSE (heures de délégations, local CSE, moyens de communication, personnalité morale)
- Les réunions (les réunions préparatoires, les ordres du jour, les réunions plénières, les réunions exceptionnelles la
- transcription des réunions, les comptes-rendus, les procès-verbaux...)
- Les budgets (le budget de fonctionnement, le budget des œuvres sociales et culturelles, les transferts d'excédent
- Le règlement intérieur

LA COMPOSITION DU CSE

- Le nombre de représentant selon la taille de l'entreprise
- Le nombre de mandats successifs
- Le secrétaire son rôle et ses missions
- Le trésorier son rôle et ses missions
- Les suppléants
- Les participants aux réunions
- Les commissions (la CSSCT et les autres commissions)

Suite page 2

● PARCOURS PÉDAGOGIQUE [suite]

LES ATTRIBUTIONS/MISSIONS DU CSE

- Dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- Dans les entreprises de 50 salariés et plus
- Les modalités d'exercice des attributions du CSE (les consultations, les avis, possibilités de négociation, le droit
- d'alerte, les attributions spécifiques et matières de santé et de sécurité au travail...)
- Les expertises (les différents recours aux expertises, les expertises cofinancées ou non)

PRATIQUE 1

- Étude de cas pratique sur les points clés d'un règlement intérieur
- Établissement d'un calendrier annuel des différentes thématiques obligatoire à inscrire à l'ordre du jour
- Simulation d'une réunion préparatoire à la réunion plénière et réunion plénière (préparer, organiser, animer et rendre compte pour une réunion CSE)

Les attributions spécifiques du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

LA PRÉVENTION

- Les enjeux de la prévention (pour le salarié et pour l'entreprise)
- Les acteurs de la prévention (internes et externes)
- Les termes techniques (dangers, risques, mécanismes d'apparition du danger, dommages...)
- Les statistiques concernant les AT les MP (taux de cotisation...)
- La responsabilité en cas d'accident
- La méthodologie d'évaluation des risques professionnels (DUERP, EVRP)

LA CSSCT

- La composition
- Les missions
- Le fonctionnement
- Les relations
- Les situations de danger grave et imminent
- Les interlocuteurs

L'ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'analyse à priori (Ishikawa, méthode des 5 M)
- L'analyse à posteriori (l'arbre des causes, les enquêtes, différences entre faits et opinions...)
- Les risques spécifiques (risques psychosociaux...)
- Les conditions de travail
- Les documents liés à la prévention et à la sécurité en entreprise
- La visite d'entreprise, les inspections (établir une méthodologie), inventaires des points à vérifier
- Le principe d'amélioration continue, la roue de Deming, le PAPRI Pact

COMMUNIQUER EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PRATIQUE 2

- Simulation d'une visite d'entreprise idéale
- Analyse du Document unique propre à l'entreprise
- Mise en pratique d'une évaluation des risques professionnels (tableau d'évaluation des risques professionnels)
- Analyse d'un accident avec l'arbre des causes (plusieurs cas proposés)
- Simulation d'une réunion extraordinaire à la suite d'un accident

● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation

● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant sont évaluées en fin de parcours par le formateur grâce à des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et/ou des mises en situation pratiques.

● ACCÈS À LA FORMATION

- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 10 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap
- Tarifs consultables sur notre site internet

● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Perfectionnements Techniques métier (nous consulter)



NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27
contact@formapro-proprete.fr
www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE
laetitia@formapro-proprete.fr
02 42 67 02 27 – Choix n°5